

<http://www.lefigaro.fr/economie/>
LE FLASH , Economie

Nouveau délai pour la LGV Paris-Clermont

AFP Publié le 03/10/2012

Le préfet de la région Auvergne, Eric Delzant, coordonnateur du projet de **LGV** Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon (POCL), a annoncé aujourd'hui la mise en place d'une nouvelle convention prévoyant des études complémentaires d'une durée d'un an, alors que l'incertitude règne sur sa faisabilité.

Il s'agit d'"une nouvelle étape d'environ un an, au cours de laquelle les études et la concertation permettront d'affiner le scénario final", a souligné le préfet lors d'une conférence de presse après la réunion le même jour à Paris du comité de pilotage pour la faisabilité de la LGV.

Une nouvelle convention a été signée entre l'Etat, Réseau Ferré de France et les cinq régions concernées (Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes, Ile-de-France et Centre) qui répartit entre ces trois entités à parts égales le coût évalué à 3 millions d'euros de ces nouvelles études. Le gouvernement a, cet été, remis en cause de futures lignes à grande vitesse pour cause de rigueur budgétaire, l'incertitude planant depuis sur plusieurs LGV dont cette ligne POCL.

"Je peux dire sans difficulté que la phase préliminaire est bien lancée", "le processus est bien enclenché", a souligné le préfet, rappelant toutefois la crise actuelle qui pèse sur la faisabilité de grands projets ferroviaires.